



Changement de nom pour mes enfants

Par **dauphin90**, le **27/10/2009** à **19:56**

Bonjour,

je souhaiterais changer le nom de famille de mes deux enfants : 5 et 7 ans, afin qu'ils puissent porter mon nom (nom de la mère).

Depuis octobre 2005, le tribunal m'a accordée la garde exclusive de mes enfants et le droit du père est réservé.

Les raisons :

- Abandon de domicile
- Escroqueries diverses en France et à l'étranger
- De nombreuses plaintes déposées à son encontre en France

Je précise que nous n'étions pas mariés, mais en concubinage. Recherché par les autorités pour ses escroqueries, il a préféré quitté la France du jour au lendemain. Nous étions à cette époque déjà séparés depuis 4 mois.

Depuis tout ce temps, je n'ai plus eu aucune nouvelle de lui.

Les autorités n'ont pas réussi à le retrouver et j'ai dû m'acquitter des toutes ses dettes.

La CAF me verse depuis 4 ans le montant de la pension alimentaire.

Je souhaiterais aujourd'hui que mes enfants portent mon nom de famille car cet individu n'existe plus pour nous.

Pourriez-vous me dire si je peux accéder à cette demande ? Si oui, quelle est la procédure ?

Merci pour votre réponse.

Bien cordialement,